

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 25

Artikel: "L'aigle"
Autor: Mogeon, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216476>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1921 pour

3 fr. 50

en s'adressant à l'administration
9, Pré-du-Marché, à Lausanne.



L'A VOLIU COMPRINDRE

AI a bin dâi z'affère dein sti mondo qu'on pâo pas comprendre. On coudhie bin vo lè z'esppliquâ, mâ bernique! Mé on vo recorde môins on ein sâ, l'è inutile.

Vo vo rappelo oncora, prau su, de clli que l'asseyi-ve de comprendre cein que l'è qu'on meracllio. Clli corps s'appelâve Maillon. Va adan vè lo menistre et lâi fâ :

— Dite-vâi, monsu lo menistre, qu'è-te qu'on merâcllio ?

— Eh bin ! n'è pas bin défecilo à comprindre po dâi dzein que lâi a que sant suti, dégourdi et demourti. Mâ, po dâi z'autro, sarâi pe facile à lau fère fère onâ verâ dein la louna qu'à lau z'esppliquâ cein bin adrà. A vo, Maillon, vo vu cein fère eintrâ dein la cabosse âo picolon, avoué de *Fantouin*, quemet diant lè régent ora. Tèni-vo bin drâi, lo veintro reintro on bocou, la tita drâte et lè cousse bin serrâie. Vo z'allâ vère passâ on merâcllio.

Mon Maillon se tegnâi asse râ qu'on passi de vegne, lè get grand âovert, quemet dâi falot de pousta. Adan lo menistre, fâ quatro pâ ein amon. Pu tot d'on coup, ie revint vè Maillon âo grandissime galop et pu..... ellia ! lâi fot âo bas de la rita, dau côté il on ne met pas de lenette, on coup de pi d'onna taula foice que lo pouiro Maillon l'a trebelhi, lo veintro l'è parti ein derrâ, la rita l'a veri et l'a fè onna mouettâie :

— Ouah !

Pu lo menistre lâi a de :

— Ai-vo acheintu ouïe ?

— Tonnerre ! mè peïnsu prau que i'è achenitu ouïe. Se n'è pas cru que mè boui allâvant sè veri sein dessu dèso !

— Eh bin, se vo n'avâi rein acheintu, sarâi on merâcllio. Compreinde-vo ?

— L'améré atant ne pas avâi compra. Fâ mau bin davâi voliu comprendre.

* * *

Et vah ! fâ mau bin de voliâi comprendre.

L'autr'hi lâi avâi pè lo bou de Cery, on homme que l'étâi tot fou pè la tita. Verive su li-mêmo quemet on carrouset. Et pu fasâi dâi bramâie à assordolhi on tenot à lizé. L'étâi fou à tsavon. Dâi coup, ie bramâve dâi reponse que la fin l'étâi : *personne physique*. Enfin quie, dâi z'affère à lâi rein comprendre.

l'è adan de dinse âo diretten :

— Dite-vâi, monsu, stisse qu'è-te que l'a zu que l'è vegnâi tot fou ?

Et lo diretten m'a repondu :

— L'a voliu comprendre lo papâi que l'a 75 quies-tion po l'impoût de guerra !

Marc à Louis, du Conteur.

Pour la vie. — Une villageoise, écrivant aux parents d'un nourrisson confié à ses soins, termina sa lettre par cette formule naïve : « Je suis avec respect, Monsieur et Madame, votre nourrice pour la vie. »

« L'AIGLE »

LE premier bateau de ce nom commença à circuler le 25 juin 1837. Il avait été construit par une société genevoise qui le lança au Creux de Genthod, où, pour le dire en passant, se trouvait, converti en restaurant, le *Petit Mont-Blanc*. De la force de 80 chevaux, l'*Aigle* N° 1 fut vendu plus tard à la compagnie d'Italie, qui acheta également la *Ville de Nyon*, qu'elle débaptisa pour l'appeler *Italie*, de même que l'*Aigle* devenait *Simplon*. Deux autres bateaux firent partie de cette compagnie : le *Chablais* et le *Petit Mont-Blanc*, construits en Savoie. Nous nous souvenons très bien de les avoir vus naviguer tous quatre et aborder au vieux ponton du débarcadère en face de l'Hôtel Beau-Rivage. Ordinairement, le *Petit Mont-Blanc* et le *Chablais* — leur coque était blanche — arrivaient de St-Gingolph en décrivant une courbe gracieuse vers les bords Rochat. Le *Simplon* était massif. De loin, on entendait le bruit de sa machine qui faisait : plon, plon, plon !

En 1855, l'*Aigle* eut une existence mouvementée. A cette époque, il n'y avait pas d'horaire fixe. Les bateaux se disputaient la clientèle et usaient de procédés parfois dignes de pirates. Nous en avons déjà dit quelques mots². Aussi, quand on veut parler du bon vieux temps, convient-il de faire des réserves et de reconnaître que les mœurs se sont adoucies sur le lac. La vie des passagers court aujourd'hui moins de risques qu'autrefois ; les navires, sous la direction d'une unique compagnie, observent une stricte discipline facilitée par l'absence de tout souci, pour le capitaine, de faire monter à son bord le plus de voyageurs possible, afin de renter l'entreprise. Et si, pendant les années de guerre, et en cette période de sécheresse que nous avons traversée, il y a eu moins, même en hiver, de circulation à vapeur sur le Léman qu'en 1855, chacun en a pris philosophiquement son parti, les actionnaires aussi bien que les amateurs de courses en plein lac. Il n'y avait pas à craindre qu'un concurrent vint troubler la douce existence des bureaux auxquels tous les espoirs restent permis.

Ce n'est pas une chose banale qu'une rencontre de deux bateaux à vapeur sur le lac Léman. A part celle du *Cygne* avec le *Rhône*, en 1883, il n'y en a guère dans les souvenirs des plus anciens riverains. Il y en a eu pourtant d'autres.

« Le dimanche 22 avril 1855, lisons-nous dans le *Nouveliste*, qui reproduit le *Journal de Genève*, entre Rolle et Morges, l'*Aigle*, parti de Genève, tenait le large, et ne se doutait pas qu'à raison de la forte bise qui régnait, l'*Helvétie* présenterait bâbord, car ses manœuvres n'indiquaient pas que ce fût son intention. Mais pour une cause que nous ignorons, il n'en fut pas ainsi. Au moment où les deux bateaux allaient se croiser, l'*Helvétie* voulut prendre sa place et présenta par conséquent le flanc à la proue de l'*Aigle*. Le mécanicien de ce bateau, immédiatement averti, arrêta subitement la machine et battit en arrière, mais l'impulsion était trop forte, et il n'y eut pas moyen d'arrêter le choc. Le beaupré de l'*Aigle* fit brèche dans le tambour des roues de l'*Helvétie*, se brisa et continua à raser le flanc du bateau jusqu'à la proue, qu'il a endommagée. Quant à l'*Aigle*, la tête d'aigle, ses ornements et la galerie de la proue sont au lac et perdus. L'énorme pièce de chêne sur

¹ C'est par erreur que nous avons, dans le N° du 1^{er} janvier dit que c'était l'*Aigle* N° 2 qui était devenu le *Simplon*.

² Voir le *Conteur* du 1^{er} janvier 1921.



ENTRE NOUS, VOISINE...

VII

HEURE de la causette à scuné, voisine, venez prendre le frais sous les marronniers. Sentez-vous la bonne odeur ? La brise du soir a passé sur les foins coupés, sur les sureaux en fleurs et sur les roses qui s'effeuillent au soleil couchant avant d'arriver jusqu'à nous. Voyez, la terre repose, lasse de tous les pas qui l'ont foulée et le jour s'endort dans l'ombre des chemins creux. Seules, les étoiles veillent au fond de cette douce nuit : venez, voisine, il fera bon causer en regardant scintiller leurs petites lumières protectrices.

Et puis, il faut tout vous dire, j'ai besoin, ce soir, de m'humilier devant cette belle nature. Ne riez pas, c'est sérieux, très sérieux. Cela m'est venu tout à l'heure, en allant chercher l'eau à la fontaine. La vie, apaisée, faisait silence sous les toits et dans les champs ; le crépuscule rayonnait, et devant la beauté de ce calme soir d'été j'ai songé, avec un peu de honte, à nos sempiternelles récriminations. Aujourd'hui, par exemple, où cependant aucun ennui réel n'a troublé notre sereine villégiature, n'avons-nous pas gèni à propos de tout et de rien ?

Nous nous sommes levées de méchante humeur, éveillées trop tôt par le chant éperdu des oiseaux et pourtant n'est-ce pas à eux que nous devons cette fraîche promenade matinale qui, je crois bien, vaut mieux qu'une heure de paresse. Ensuite il y a eu le combat contre les mouches et les guêpes, comme si les pauvres bestiales n'avaient pas, comme nous, droit au soleil, voire même aux confitures... il y a eu, enfin, les lamentations d'usage sur la chaleur. Sur la bonne chaleur, si ardemment souhaitée aux temps froids ! Quand sévissait l'hiver, il semblait que nous ne verrions jamais assez vite briller le soleil d'été. Voici un mois, à peine, qu'il fait rougir les fraises des bois et déjà nous nous en plaignons... tout comme nous nous sommes plaintes de la bise de novembre, du gel de l'hiver et des caprices du printemps. Venez, ma voisine, allons faire notre meaculpa sous les marronniers et convenons ensemble, voulez-vous, que se contenter de ce que l'on a c'est en posséder le double.

L'Effeuilleuse.

laquelle est arrêté le taille-mer, est fracassée jusqu'à deux pieds au-dessus de la flottaison, mais il n'y a eu aucune voie d'eau. L'*Helvétie*, de son côté, n'a pas, que nous sachions, beaucoup souffert, et elle a pu continuer sa course jusqu'à Genève. Arrivé à Ouchy, l'*Aigle* a embarqué des charpentiers qui se sont mis immédiatement à l'œuvre, si bien que les deux bateaux ont pu recommencer, hier, l'un et l'autre, leur service.

» Ainsi donc, cet accident que le bruit public avait singulièrement grossi, n'a point eu de funestes conséquences, grâce surtout à la présence d'esprit du mécanicien de l'*Aigle*, M. Hook qui, en praticien consommé, a tout de suite reconnu le danger et l'a conjuré autant qu'il l'a pu.

Un mois plus tard, le 20 mai, à Cully, ce n'est plus une rencontre anodine, c'est une scène mouvementée qui se produit. Il faut savoir que « l'embarquement » ne se pratiquait pas comme de nos jours; il fallait monter au préalable dans un petit bateau, une barque à fond plat — comme on en voyait beaucoup, comme on n'en voit plus — qui, investi officiellement pour ainsi dire de cette prérogative, s'avancait vers le vapeur; celui-ci tendait une échelle, et l'on grimpa sur le pont — comme aujourd'hui encore quand il faut se rendre sur un transatlantique. Vous voyez l'origine du mot « embarquement »; on pourrait tout aussi bien dire « embateament ». Dans ses *Voyages en zigzag*, Rodolphe Töpfer a sur cette opération une ou deux pages pittoresques.

Donc, l'*Aigle* arrive à 6 heures du soir devant Cully. Il y avait plus de soixante personnes à embarquer; il fallut trois petits bateaux; l'un de ceux-ci était un peu en retard et du côté opposé des deux autres, si bien que le capitaine, mal renseigné, ayant donné l'ordre « en avant », il en résulta ce qui suit :

« Trois personnes, un Anglais et une dame, tombèrent dans le lac; un quatrième passager se retint d'une main au bas de l'escalier et demeura ainsi accroché, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, et tenant de l'autre main son enfant âgé de trois ans, tandis que sa femme restait sur le troisième bateau.

» Le plus grand des autres bateaux, qui sert ordinairement à l'embarquement, vint rapidement au secours des naufragés; l'un des bateliers atteignit l'une des dames qui se noyait; d'autres retirèrent de l'eau l'Anglais et l'autre dame que sa robe de soie avait retenue à la surface. » L. Mogeon.

A PROPOS DU COSTUME VAUDOIS

NOUS ne nous trompons pas en disant que la lettre de notre « Vieille amie » sur le costume vaudois allait provoquer une polémique. Ces dames s'expliquent. Du choc des opinions jaillit la lumière.

Maintenant la cause est entendue.

* * *

Mon cher Conteur,

Votre correspondante anonyme a une âme bien vaudoise et la manifeste par un amour un peu exagéré, peut-être, pour le vert qui fait si bien dans notre écusson.

Elle en veut partout, à la jupe de celles qui ont adopté le costume, à la coiffe, ici avec un peu de blanc, et pourquoi pas avec « Liberté et Patrie » ? Dans son idée, toute Vaudoise doit être une espèce d'écusson ambulante. Chacun son goût !

Pour moi, je préfère à ces épinards poussant en graine le costume tel que l'ont porté nos aïeules, jeunes et vieilles, et tel que cherche à le faire revivre l'Association des Vaudoises.

On lui reproche d'être austère et de ne pas être seyante à la jeunesse ! C'est une opinion, mais combien fautive ! Il suffit, pour s'en convaincre, d'assister à une réunion de l'Association et de voir combien toutes celles, jeunes et moins jeunes, qui savent le porter, en sont avantagées. Les jeunesses, le frais minois encadré de la dentelle noire de la coiffe qui fait valoir les jolis cheveux, la jupe claire laissant voir un joli bas de jambe; celles dont le nombre de lustres comporte des cheveux gris et dont la jupe, comme il sied, est d'étoffe plus sombre, y trouvent un regain de jeunesse.

Mais voilà, tout comme quelle mode que ce soit, il faut « savoir » porter tout cela et si on ne sait pas,

tous les verts du monde ne feront pas qu'une femme, mal fagotée sera toujours peu plaisante à regarder.

Votre correspondante, si je saisis bien sa pensée, désirerait voir l'Association des Vaudoises créer un costume d'apparat, s'inspirant des couleurs nationales, vert et blanc, domaine dans lequel l'imagination s'est déjà livrée à de vraies débauches. Combien n'en a-t-on pas déjà vu, de ces costumes de cantine, qui n'avaient de vaudois que le nom et le vert ! C'est justement pour lutter contre tous ces travestis et pour nous débarrasser une fois pour toutes de ces relents de carnaval, que s'est fondée l'Association des Vaudoises.

Elle n'a toutefois pas l'intention de s'imposer à personne et il est certain qu'elle n'intentera aucun procès de lèse-goût à celles de nos compatriotes qui se trouvent belles sous un bonnet vert vaudois et une jupe vert épinard. Elle leur demande simplement de ne pas se figurer porter le costume vaudois.

Pour nous, Vaudoises de l'Association, ce que nous préférons, en fait de « vers », ce sont ceux qu'écrivit si bien notre sympathique présidente. Nous les apprécions beaucoup et nous n'en aurons jamais assez !

S. Emery-Veillard

Présidente de la section de Genève de l'Association des Vaudoises.

* * *

...Ce bonnet vert et blanc est bon pour le matin, pour faire les nettoyages !...

Mme Gaudard

Présidente de la section d'Orbe de l'Association des Vaudoises.

Galant. — S. est toujours galant avec les dames. Il rencontre une vieille coquette et lui dit à brûle-pourpoint :

— Madame, vous rajeunissez tous les jours.
— Mais, monsieur S., vous vous moquez.
— Eh bien, mettons tous les deux jours, madame.

Ponctualité. — Sache, mon enfant, que la précision et l'exactitude sont deux grandes vertus dans la vie. Imite, dans sa ponctualité, le soleil qui se lève juste à la pointe du jour, jamais avant, jamais après !

« QU'IL VIVE ET SOIT HEUREUX »

(A.T.) Jusqu'ici on attribuait à Jean-Jaques Porchat, le poète lausannois (20 mai 1800-2 mars 1864), la paternité du refrain *Qu'il vive, qu'il vive et soit heureux ! Ciel, entends nos vœux !* qui se chante dans toutes les fêtes et dans tous les banquets et qui se trouve dans le *Vivat au pays* que J.-J. Porchat, revenu de Paris, écrivit à Florency sous Lausanne le 3 mars 1857. Or, voici qu'un journal affirme que ce refrain a été chanté pour la première fois à Rome, à l'Ecole française des Beaux-Arts, le 23 juin 1840. Gounod chanta des vers que Lefuel avait composés le jour même; les invités répétaient en chœur le refrain :

Amis, un beau jour s'est levé

Pour notre Académie.

Ce jour nous a ramenés

La fête du génie :

Ce génie, que tous nous aimons,

C'est Ingres ! A sa santé, buvons.

Qu'il vive et soit heureux,

O ciel, entends nos vœux !

Pour vouloir chanter dignement

Les succès de la vie;

Pour célébrer son beau talent,

Qu'à la France on envie,

Un poète s'est-il levé ?

Non; mais notre cœur a parlé.

Qu'il vive et soit heureux,

O ciel, entends nos vœux !

Combien de chefs-d'œuvre ont marqué

Les phases de sa vie ?

Homère et Virgile ont trouvé

Le peintre du génie ;

Et déjà l'immortalité

Fixe sa place à leur côté.

Qu'il vive et soit heureux,

O ciel, entends nos vœux !

Sur lui veille un ange gardien

Qui sait, par sa tendresse,

Charmier les ennemis, le chagrin,

Eloigner la tristesse.

A tous deux offrons nos souhaits,

Tout notre amour et nos respects;

Vivez, soyez heureux,

Le ciel entend nos vœux !

Ce chant a été rapidement oublié, mais le refrain est devenu populaire. J.-J. Porchat, qui avait séjourné de 1842 à 1857 à Paris y avait peut-être eu connaissance des vers de Lefuel et en avait repris le refrain pour son *Vivat au pays*.

C'EST DÉLICIEUX

QUE voulez-vous de mieux qu'un groupe — pas trop grand, sept à huit, au plus — d'amis unis par une fidèle et solide affection. C'est plus de la moitié de la part du bonheur que l'on peut réaliser plus ou moins aisément ici-bas. Mais l'affection ne suffit pas, à elle seule, pour assurer la bonne marche et la sécurité de la barque qui emmène ces amis à travers les vicissitudes et les inconnues de la vie. Il faut autre chose encore : Une similitude de goûts, un bon caractère, de la tolérance réciproque, un esprit de conciliation, exempt toutefois d'une faiblesse qui pourrait avoir ses inconvénients, savoir ce qu'on veut. Enfin, à tout cela, si l'on ajoute une ration de gaieté de bon aloi, sera parfait.

Parfait ! Permettez ! Ce n'est pas tout à fait juste, car s'il est des choses qu'il faut avoir pour réaliser le but cherché, il en est d'autres, en revanche, qu'il ne faut pas avoir. Elles gêneraient tout. Ainsi, pas de ridicule susceptibilité, pas de sottise jalouse, pas d'autoritarisme provoquant. Il faut pouvoir parler à cœur ouvert et lâcher un peu les rênes à la « chine ». Bien entendu, celle-ci doit respecter certaines limites qu'il est toujours dangereux de franchir et où le coup porté frappe d'autant plus profondément qu'il vient d'une personne qui nous est plus chère et de laquelle on a sujet de n'espérer que du bien.

Mais, allez-vous dire, c'est très beau, tout cela, c'est magnifique; seulement, le moyen de réunir ce groupe, même très restreint, d'amis qui, en même temps, aient tout ce qu'il faut avoir et qui soient exempts de tout ce qu'il ne faut pas avoir pour réaliser l'idéal rêvé ? Ce seraient des phénix. Et, diable ! on n'en rencontre pas tous les jours; ils ne vont pas en troupe.

Ah ! nous vous accordons que le hasard a une part dans cette réalisation. Mais le hasard est un collaborateur sur lequel il faut toujours compter plus ou moins; il court les chemins; on a beaucoup de chance de le rencontrer un jour ou l'autre. Ouvrez l'œil.

Quoiqu'il en soit, et nous parlons en connaissance de cause, croyez bien qu'il ne s'agit pas du tout d'une impossibilité, d'une utopie. Ne vous découragez pas; essayez. Vous verrez, c'est tout simplement délicieux.

J. M.

NOS ÉCOLIERS ÉCRIVAINS

Un de nos lecteurs a l'obligeance de nous envoyer les phrases suivantes relevées dans des compositions d'écoliers :

Qu'est-ce qu'un pèlerinage ?...

— Une fabrique de manteaux.

* * *

Les Mormons sont de petits animaux.

* * *

L'intelligence des imbéciles se manifeste par leurs écrits.

* * *

Composition sur ce sujet : La « Vache » :

...et quant elles sont trop soulevées, elle saute. C'est pourquoi il faut pour pas qu'elles périssent, il faut les percer...

L'évidence. — Un ardent partisan de la peine de mort s'évertuait, au cours d'une discussion, à en démontrer l'efficacité. A l'appui de son opinion, il citait entr'autres cet argument :

« J'estime que rien n'est plus salutaire que ce moyen de répression pour corriger ces criminels, et que de les mettre à mort pour leur apprendre à vivre. »

Pr.